

Adopté lors du conseil d’administration du 15 juin 2023

Longueuil

Les termes de ce document sont régis par la licence
Creative Commons Attribution – NonCommercial

– ShareAlike (CC BY-NC-SA)

Déclaration conflit d’intérêt

## Préambule

La présente déclaration a pour objectif de garantir l'intégrité, la transparence et l'éthique de la Fondation Béati (ci-après dénommée "la Fondation"). Cette déclaration s'applique aux membres du conseil d'administration, aux membres de l'équipe incluant la direction, aux membres des comités permanents et temporaires ainsi qu’à tout autre personne engagée à ou par la Fondation.

**Article 1 : Définitions**

* Conflit d'intérêts réel : Situation où un intérêt personnel, professionnel, matériel ou financier d'un individu interfère avec ses obligations professionnelles et son rôle, compromettant l'exercice indépendant, objectif et impartial de ses responsabilités.
* Potentiel conflit d'intérêt : Situation où un intérêt personnel, professionnel, matériel ou financier d'un individu pourrait éventuellement influencer sa prise de décision, aux dépens de ses obligations professionnelles et de son rôle, si l'individu est amené à exercer son jugement dans une situation spécifique.
* Apparence de conflit d'intérêt : Situation où un intérêt personnel, professionnel, matériel ou financier d'un individu pourrait raisonnablement être perçu par un tiers comme existant, sans que cela soit nécessairement avéré, donnant ainsi l'impression d'un conflit d'intérêts.

**Article 2 : Exemples de situations de conflit d'intérêts**

Dans le but de garantir l'intégrité et la transparence de la Fondation, voici une liste non exhaustive de situations pouvant constituer un conflit d'intérêts :

* Postes et affiliations :
	+ La personne concernée occupe un poste de direction ou siège au conseil d'administration d'une organisation candidate à un financement ou à un contrat de la Fondation.
	+ L'organisation en question est l'ancien employeur de la personne concernée, ou celle-ci est en négociation pour un emploi ou un contrat avec ladite organisation.
* Liens familiaux et personnels :
	+ Un membre de la famille immédiate de la personne concernée (enfant, fratrie, parent, conjoint(e)) est employé par, ou a soumis une candidature au nom d'une organisation en lien avec la Fondation.
	+ La personne concernée entretient des liens d'amitié, de relations d'affaires ou autres avec un.e candidat.e ou une organisation.
* Intérêts financiers et avantages :
	+ La personne concernée a un contrat rémunéré, des investissements financiers ou d'autres intérêts économiques en lien avec une organisation en relation avec la Fondation.
	+ La personne concernée bénéficie d'avantages personnels, tels que des cadeaux, des invitations à des événements ou des voyages financés par une organisation en lien avec la Fondation.
* Utilisation d'informations et antécédents :
	+ La personne concernée utilise des informations confidentielles ou privilégiées obtenues dans le cadre de ses fonctions au sein de la Fondation pour en tirer un avantage personnel ou favoriser une organisation ou un individu.
	+ La personne concernée participe à la prise de décision concernant l'octroi de fonds ou de contrats à une organisation ou un individu alors qu'elle a précédemment été impliquée dans des litiges, des différends ou des situations conflictuelles avec cette organisation ou cet individu.

**Article 3 : Divulgation des conflits d'intérêts et d'apparence de conflit d'intérêts**

3.1 Les personnes concernées doivent déclarer par écrit tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, dès qu'elles en prennent connaissance. Cette déclaration doit être adressée à la direction ou au comité d'éthique de la Fondation.

3.2 La déclaration doit inclure les détails du conflit d'intérêts ou de l'apparence de conflit d'intérêts, ainsi que toute information pertinente à son évaluation.

**Article 4 : Divulgation lors du processus de sélection et d'octroi des fonds**

4.1 Les personnes concernées doivent divulguer tout lien personnel, familial ou professionnel avec les bénéficiaires potentiels des fonds au cours du processus de présélection, de sélection et de confirmation d'octroi.

4.2 La divulgation doit être effectuée dès que la personne concernée est informée de l'implication d'une organisation ou d'un individu avec lequel elle entretient un lien.

**Article 5 : Divulgation lors du choix des fournisseurs et de l'octroi de contrats**

5.1 Les personnes concernées doivent divulguer tout lien personnel, familial ou professionnel avec les fournisseurs potentiels et les soumissionnaires de contrats.

5.2 La divulgation doit être effectuée dès que la personne concernée est informée de l'implication d'une organisation ou d'un individu avec lequel elle entretient un lien.

**Article 6 : Conséquences en cas de non-respect**

6.1 Le non-respect des dispositions de cette déclaration pourra entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la révocation de la participation aux activités de la Fondation.

6.2 Les personnes concernées doivent signaler toute violation présumée de cette déclaration à la direction ou au comité de gouvernance de la Fondation.

**Article 7 : Échelle de gravité des types de conflits d’intérêts**

Voici un tableau présentant une échelle de gravité des types de conflits d'intérêts, les interdictions associées et des exemples pour chaque niveau de gravité. Il est important de noter que cette échelle est indicative et que la gravité des conflits d'intérêts et les interdictions liées doivent être évaluées au cas par cas :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Gravité | Type de conflit d'intérêts | Interdictions liées | Exemples |
| Faible | Conflits d'intérêts mineurs ou indirects | Divulgation obligatoire, aucune interdiction spécifique | 1. Connaissance personnelle d'un employé d'une organisation candidate 2. Participation à des événements sociaux organisés par une organisation candidate 3. Ancien.ne camarade de classe travaillant pour une organisation candidate |
| Modérée | Conflits d'intérêts personnels ou professionnels | Divulgation et abstention de voter sur les sujets concernés | 1. Ami.e proche travaillant pour une organisation candidate 2. Employé.e antérieur chez une organisation candidate 3. Membre de la famille immédiate employé.e par une organisation candidate |
| Élevée | Conflits d'intérêts financiers directs | Divulgation et retrait total du processus de décision | 1. Investissement financier personnel dans une organisation candidate 2. Contrat rémunéré avec une organisation candidate 3. Siège au conseil d'administration d'une organisation candidate |
| Critique | Conflits d'intérêts impliquant des avantages illégaux ou non éthiques | Divulgation, retrait du processus de décision et possible signalement aux autorités compétentes | 1. Acceptation de cadeaux de grande valeur d'une organisation candidate 2. Utilisation d'informations confidentielles à des fins personnelles 3. Abus de pouvoir pour favoriser une organisation candidate |

En reconnaissant que la gestion des conflits d'intérêts de la Fondation Béati repose principalement sur la divulgation volontaire d'informations pertinentes, je signe cette déclaration, confirmant ma compréhension et mon engagement à respecter ces dispositions en tout temps. Je m'engage à divulguer tout conflit d'intérêts, réel ou potentiel, et à agir avec éthique, transparence et intégrité dans mon rôle au sein de l'organisation, préservant ainsi la réputation et les valeurs de la Fondation.

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et prénom (en lettres majuscules) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_



Ce document est mis à disposition sous la licence Creative Commons **CC BY-NC-SA (Paternité (Parentalité)\*- Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions)** | Cette licence offre les mêmes avantages que la précédente, mais elle exige également que toute œuvre dérivée soit distribuée sous la même licence CC BY-NC-SA, ce qui garantit que les travaux dérivés restent également non commerciaux.

**(Parentalité)\* = note de communication inclusive**

Pour plus d'informations sur cette licence, [**cliquez ici**](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr).